

512125-2026 - Mise en concurrence

France – Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection – Accord-cadre de maîtrise d'œuvre des infrastructures hydrauliques et hydro écologiques primaires pour la régulation des eaux pluviales de la phase IV et V de développement du Val d'Europe.

OJ S 141/2026 24/07/2026

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire - Avis de changement
Services

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: EPAFRANCE

Adresse électronique: c.michel@epa-marnelavallee.fr

Forme juridique de l'acheteur: Entreprise publique

Activité du pouvoir adjudicateur: Logement et équipements collectifs

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: Accord-cadre de maîtrise d'œuvre des infrastructures hydrauliques et hydro écologiques primaires pour la régulation des eaux pluviales de la phase IV et V de développement du Val d'Europe.

Description: La présente consultation a pour objet la mission de maîtrise d'œuvre des infrastructures hydrauliques et hydro écologiques primaires pour la régulation des eaux pluviales de la phase 4 & 5 de développement du Val d'Europe.

Identifiant de la procédure: 7661cc61-6be0-412a-8e72-86afb855a439

Identifiant interne: F2026-009 DT/GL-SA/CM

Type de procédure: Ouverte

La procédure est accélérée: non

Principales caractéristiques de la procédure et informations sur l'endroit où obtenir les règles complètes applicables à la procédure: La consultation prend la forme d'un accord-cadre mono-attributaire mixte associant des prestations à prix forfaitaire et des prestations à prix unitaires qui s'exécutent par l'émission de bons de commande dans les conditions prévues aux articles R2162-1 à R2162-6 et R2162-13 à R2162-14 du code de la commande publique (CCP). Les missions suivantes feront l'objet d'un prix global et forfaitaire : • Tranche ferme : Etablissement des AVP des bassins du bloc 1 • Tranche optionnelle n° 1 : Etablissement des AVP des bassins du bloc 2 • Tranche optionnelle n° 2 : étude et réalisation (PRO - AOR) de l'extension du BEP 7, • Tranche optionnelle n° 3 : étude et réalisation (PRO - AOR) de l'extension du BEP 4, • Tranche optionnelle n° 4 : étude et réalisation (PRO - AOR) de l'extension du BEP 9A, • Tranche optionnelle n° 5 : étude et réalisation (PRO - AOR) du BEP 15A1, • Tranche optionnelle n° 6 : étude et réalisation (PRO - AOR) du BEP 9B (B1/B2), Les missions suivantes feront l'objet de bons de commande à prix unitaires : • Demande d'autorisation, • Déclaration, • Porter à connaissances, • Reprise et la mise à jour des AVP. L'accord-cadre n'est pas alloué au motif que la mission de maîtrise d'œuvre forme un ensemble indissociable de prestations intellectuelles interdépendantes dont la cohérence technique et l'unicité de responsabilités imposent de confier l'intégralité de la mission à un seul et même titulaire. Un allotissement de ces prestations ferait peser un risque avéré de fragmentation de la

responsabilité contractuelle, nuirait à la coordination d'ensemble des opérations et rendrait techniquement difficile l'exécution des prestations dans des conditions satisfaisantes. L'accord-cadre est conclu sans montant minimum et avec un montant maximum de 1 200 000,00 € HT sur sa durée totale (reconductions comprises) et pour l'ensemble des missions de l'accord-cadre.

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

2.1.2. Lieu d'exécution

Ville: Seine-et-Marne

Subdivision pays (NUTS): Seine-et-Marne (FR102)

Pays: France

2.1.3. Valeur

Valeur estimée hors TVA: 0,00 EUR

Valeur maximale de l'accord-cadre: 1 200 000,00 EUR

2.1.4. Informations générales

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Document de marché

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: Accord-cadre de maîtrise d'uvre des infrastructures hydrauliques et hydro-écologiques primaires pour la régulation des eaux pluviales de la phase IV et V de développement du Val d'Europe.

Description: La présente consultation a pour objet la mission de maitrise d'œuvre des infrastructures hydrauliques et hydro écologiques primaires pour la régulation des eaux pluviales de la phase 4 & 5 de développement du Val d'Europe. La mission du prestataire correspond à une maîtrise d'oeuvre totale pour la réalisation des bassins en conception et suivi de réalisation. L'accord-cadre est décomposé de la manière suivante: Les missions suivantes feront l'objet d'un prix global et forfaitaire : • Tranche ferme : Etablissement des AVP des bassins du bloc 1 • Tranche optionnelle n° 1 : Etablissement des AVP des bassins du bloc 2 • Tranche optionnelle n° 2 : étude et réalisation (PRO - AOR) de l'extension du BEP 7, • Tranche optionnelle n° 3 : étude et réalisation (PRO - AOR) du l'extension du BEP 4, • Tranche optionnelle n° 4 : étude et réalisation (PRO - AOR) de l'extension du BEP 9A, • Tranche optionnelle n° 5 : étude et réalisation (PRO - AOR) du BEP 15A1, • Tranche optionnelle n° 6 : étude et réalisation (PRO - AOR) du BEP 9B (B1/B2), Les missions suivantes feront l'objet de bons de commande à prix unitaires : • Demande d'autorisation, • Déclaration, • Porter à connaissances, • Reprise et la mise à jour des AVP.

Identifiant interne: 1

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

5.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: Val d'Europe Agglomération

Ville: Seine-et-Marne

Code postal: 77711

Subdivision pays (NUTS): Seine-et-Marne (FR102)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Durée: 96 Mois

5.1.5. Valeur

Valeur estimée hors TVA: 0,00 EUR

Valeur maximale de l'accord-cadre: 1 200 000,00 EUR

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): non

Informations complémentaires: Délais d'exécution des tranches - Tranche ferme -

Etablissement des AVP des bassins du bloc 1 : 3 mois à compter de l'OS de démarrage de la

tranche ferme. - Tranche optionnelle n° 1 - Etablissement des AVP des bassins du bloc 2 : 3

mois à compter de l'affermissement de la TO1. - Tranche optionnelle n° 2 - étude et réalisation

(PRO - AOR) de l'extension du BEP 7 : 24 mois à compter de l'affermissement de la TO2. -

Tranche optionnelle n° 3 - étude et réalisation (PRO - AOR) du l'extension du BEP 4 : 24 mois

à compter de l'affermissement de la TO3. - Tranche optionnelle n° 4 - étude et réalisation

(PRO - AOR) de l'extension du BEP 9A : 24 mois à compter de l'affermissement de la TO4. -

Tranche optionnelle n° 5 - étude et réalisation (PRO - AOR) du BEP 15A1 : 24 mois à compter

de l'affermissement de la TO5. - Tranche optionnelle n° 6 - étude et réalisation (PRO - AOR)

du BEP 9B (B1/B2) : 36 mois à compter de l'affermissement de la TO6. Délai d'

affermissement des tranches optionnelles Les tranches optionnelles n°1 à n°6 sont affermies

pas ordre de service accompagné d'un courrier de décision d'affermissement sous 48 mois à

compter de l'OS de démarrage de la tranche ferme. Dans le cadre du marché, EPAFRANCE

agit au nom et pour le compte de Val d'Europe Agglomération en tant que maître d'ouvrage

délégué. Conformément à l'article R2192-11 2° du CCP, les sommes dues maître d'oeuvre,

ainsi qu'aux éventuels sous-traitants, sont payées dans un délai de 30 jours à compter de la

date de réception de la demande de paiement à condition que le service fait soit certifié. En

cas de retard de paiement, le titulaire a droit au versement d'une indemnité forfaitaire de

recouvrement d'un montant de 40 Euros ainsi qu'à des intérêts moratoires dont le taux

applicable est celui appliqué par la Banque centrale européenne à ses opérations principales

de refinancement les plus récentes, en vigueur au premier jour du semestre de l'année civile

au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, et majoré de huit points de

pourcentage

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2026_uFt3v2T4yx

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2026_uFt3v2T4yx

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des offres: 07/08/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 180 Jours

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Non autorisée

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de candidats: 0

Justification de la durée de l'accord-cadre: L'accord-cadre est conclu pour une durée globale de 4 ans à compter de sa date de notification. Il est reconductible tacitement une fois pour une durée de 4 ans, sans que sa durée totale ne puisse excéder 8 ans. La durée de l'accord-cadre pourra donc être supérieure à 4 ans. En effet, la mission de maîtrise d'oeuvre pourra nécessiter une reconduction de l'accord-cadre car la mission de la MOE est étroitement liée à l'exécution des travaux et au retard que ces derniers peuvent prendre. Aussi, il est nécessaire de confier la mission complète à une seule maîtrise d'oeuvre pour assurer une gestion cohérente. La réalisation de l'ensemble de la mission par une seule maîtrise d'oeuvre permettra d'optimiser les coûts en réduisant les frais de coordination et de synthèse. En cas de non-reconduction de l'accord-cadre, la décision est notifiée par le pouvoir adjudicateur au plus tard 3 mois avant la fin de la période ferme.

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: EPAFRANCE - Tribunal administratif de Melun

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Dans le délai de deux mois à compter de la notification de la décision de rejet de leur candidature ou de leur offre, les candidats peuvent former un recours gracieux ou hiérarchique contre ladite décision. Par ailleurs, les candidats ont la possibilité de saisir le Tribunal administratif de Melun, dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision de rejet de leur candidature ou de leur offre, d'un recours pour excès de pouvoir contre ladite décision et contre les autres actes détachables du marché en application de l'article R.421-1 du Code de justice administrative.

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: EPAFRANCE

Numéro d'enregistrement: 342 123 361 000 20

Adresse postale: 8 avenue André-Marie Ampère

Ville: Champs-sur-marne

Code postal: 77420

Subdivision pays (NUTS): Seine-et-Marne (FR102)

Pays: France

Point de contact: MME MICHEL Constance - Juriste marchés publics

Adresse électronique: c.michel@epa-marnelavallee.fr

Téléphone: 07 65 50 80 82

Adresse URL pour l'échange d'informations: https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2026_uFt3v2T4yx

Profil de l'acheteur: <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

Autres points de contact:

Nom officiel: Tribunal administratif de Melun

Département: 77008

Adresse internet: <http://melun.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation:

Acheteur

Organisation chargée des procédures de recours

10. Changement

Version de l'avis antérieur à modifier

:

1a6cb711-e8c1-458a-a2bd-62c9ccd7a996-01

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: b1914848-a062-4f05-98f8-cff5a8fa58fd - 02

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Sous-type d'avis: 16

Date d'envoi de l'avis: 23/07/2026 11:43:05 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français

Numéro de publication de l'avis: 512125-2026

Numéro de publication au JO S: 141/2026

Date de publication: 24/07/2026